



Paris, le 13 juillet 2021

La Banque de France, en coopération avec la Banque Centrale de Tunisie, réussit une nouvelle expérimentation de monnaie numérique de banque centrale avec un groupement d'acteurs piloté par la société Prosperus

La Banque de France, en coopération avec la Banque Centrale de Tunisie, a conduit avec succès le 8 juillet 2021 une septième expérimentation de monnaie numérique de banque centrale (MNBC), avec un groupement d'acteurs piloté par la société Prosperus dans le cadre du programme d'expérimentations lancé en mars 2020¹.

L'expérimentation a permis de réaliser une opération de transfert de fonds en monnaie commerciale entre deux particuliers situés respectivement en France et en Tunisie en utilisant de la monnaie numérique de banque centrale (MNBC) de gros entre la Banque de France et la Banque Centrale de Tunisie.

Le transfert a été réalisé sur la solution de transactions interbancaires Instaclear sur la base de la plateforme privée de registre distribué opérée par Prosperus, et les deux banques centrales ont réalisé les mouvements de jetons de MNBC dans des conditions sécurisées. L'ensemble de ces opérations a été mené par un groupement d'acteurs formé à l'initiative de Prosperus comprenant la Banque Wormser Frères, la Banque Internationale Arabe de Tunisie et sa filiale française BIAT France. Prosperus a également été accompagnée dans ces travaux par les cabinets Value Digital Services et Inuo Strategic Impact.

« Cette expérimentation a permis d'apprécier l'intérêt de la MNBC interbancaire pour l'exécution de transfert transfrontières de détail en recourant à une coopération entre banques

¹ <https://www.banque-france.fr/stabilite-financiere/infrastructures-de-marche-et-systemes-de-paiement/appel-candidature-experimentations-monnaie-digitale-de-banque-centrale>

Contact Presse :

Service de la Communication externe et digitale : 01 42 92 39 00 - presse@banque-france.fr

commerciales et banques centrales pour l'établissement de processus plus efficaces. Cette opération constitue le premier cas d'usage de MNBC interbancaire à des fins de transfert de fonds de détail et ouvre la voie à des réflexions plus importantes entre les banques centrales sur l'amélioration des paiements transfrontières » explique Nathalie AUFAUVRE, Directrice Générale de la Stabilité financière et des Opérations à la Banque de France.

Du côté de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) ; qui a choisi depuis deux ans de jouer le rôle de « facilitateur » envers l'innovation financière et a ouvert un environnement de test en décembre 2020², la réussite de cette expérimentation est « *une opportunité pour l'ouverture de réflexions sur le déploiement de canaux alternatifs de transferts transfrontières initiés par la diaspora tunisienne en Europe vers la Tunisie* », précise Mohamed SADRAOUI, Directeur Général du Développement et de la Surveillance des systèmes et des moyens de paiement à la BCT. Il ajoute que « *cette plateforme, objet d'expérimentation utilisant la MNBC est de nature à renforcer la transparence, la célérité et l'économie des coûts, soit autant de bénéfices qui sont à l'avantage d'une meilleure inclusion de cette même diaspora* ».

A propos de la Banque de France

La Banque de France est membre de l'Eurosystème, qui regroupe la Banque centrale européenne et les banques centrales nationales de tous les pays ayant adopté l'euro. La Banque de France a trois missions principales : la stratégie monétaire, la stabilité financière et les services à l'économie. En matière de stratégie monétaire, la Banque de France joue un rôle essentiel dans la préparation et la mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs de la BCE ; elle joue un double rôle de protection et de surveillance en liaison avec l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution française pour assurer la stabilité financière ; elle offre une large gamme de services aux entreprises et aux particuliers. Pour plus d'informations, visitez le site www.banque-france.fr.

² Les solutions en cours de tests via l'environnement de test portent sur la MNBC, le crowdfunding, E-KYC et les transferts transfrontières.

Contact Presse :

Service de la Communication externe et digitale : 01 42 92 39 00 - presse@banque-france.fr